



Erreur avocat dans les conclusions d'un jugement -->quel recours

Par MANA

Bonjour,

Nous avons fait appel à un avocat pour nous représenter dans une action en justice (en 2012). A l'issue de l'audience (2015), notre avocat nous envoie copie du jugement accompagné d'un email détaillant le verdict ainsi que le montant des condamnations. Au vu du montant des condamnations présenté dans ce message (70 k?) et des recommandations de notre avocat nous avons décidé de ne pas faire appel. Trois mois plus tard nous recevons la dernière facture de l'avocat qui précise que le principal s'élève à 13k?. Ne comprenant pas ce montant, nous demandons à notre avocat des explications sur

- les modalités de calcul de l'indemnité
- la justification des écarts entre le montant annoncé post jugement par notre avocat (70 k?) et l'indemnité finale (13k?)
- Ainsi que connaître nos recours en l'état actuel des choses (le délai pour faire appel étant dépassé).

Suite à de nombreux échanges (2016) nous n'obtenons aucune réponse.

A ce stade nous considérons que notre avocate a manqué à son rôle de conseil et nous a induits en erreur par ses conclusions visiblement erronées du jugement, entraînant une perte de chance de faire appel et d'obtenir les dommages correspondants au préjudice subi.

Pourriez-vous nous aider pour savoir quels sont nos recours? S'il est possible d'obtenir réparation de la part de l'avocat?

Merci d'avance pour vos retours